

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Département du Bas-Rhin

MAIRIE

DE

ROSENWILLER

67560

Tél.: 03 88 50 41 66

Fax : 09 70 06 87 93

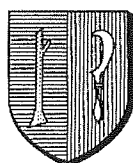
E-mail : mairie.rosenwiller@wanadoo.fr

Rosenwiller, le 23 mai 2014

CONVOCAATION

POUR

LE CONSEIL MUNICIPAL



J'ai l'honneur de vous informer que le Conseil Municipal se réunira en
Mairie de Rosenwiller

Le vendredi 30 mai 2014 à 20h00

et vous prie de bien vouloir y assister.

ORDRE DU JOUR :

1. Adoption du compte rendu de la séance du 16 avril 2014
2. Informations
3. Proposition financière pour l'enfouissement du réseau NUMERICABLE rue de l'école
4. DBM : Ouverture des crédits au compte 204 « subvention d'équipement versée » pour le paiement des factures ORANGE et NUMERICABLE
5. DBM : Ouverture de crédits au compte 66 « charges financières » pour le paiement des escomptes sur les ventes de bois
6. Renouvellement des photocopieurs à la mairie et à l'école
7. Rapport annuel 2013 sur le prix et la qualité du service public d'assainissement
8. Divers

Le Maire
Philippe WANTZ

Département
Bas-Rhin

COMMUNE DE ROSENWILLER

Arrondissement
MOLSHEIM

*Compte-rendu
du Conseil Municipal*

Séance du 30 mai 2014

Nombre de Conseillers élus : 15

Conseillers en fonction : 15

Conseillers présents : 14

Sous la Présidence de M. WANTZ Philippe, Maire

Membres présents : BECHTOLD Kévin, BARABINOT Dominique, DUFFNER Laurent, EINHART Roland, FISCHER-STEGGER Anne, GRAFF Claude, HEINRICH Monique, HUBER Agnès, HUCK Claudine Adjoint, HUCK Fernande, HUCK Jean-Georges Adjoint, MEYER Eric, WISSER Sébastien Adjoint

Membres excusés : BLANSCHÉ Alain

Le secrétaire de séance ayant été désigné en la personne de Madame HUBER Agnès, le quorum étant atteint; le Maire remercie par avance l'ensemble des membres présents pour leur participation à cette réunion.

Ouverture de la séance : 20h05

1 APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA DERNIERE SEANCE

Le Maire soumet aux voix le procès-verbal de la séance du 16 avril pour approbation. Certains conseillers signalent n'avoir pas été destinataires du compte-rendu, le Maire propose d'adopter le CR du 16 avril lors de la prochaine séance quand tous les conseillers en auront eu connaissance.

2 INFORMATIONS

- **Compte rendu commission plénière CCCR** (06/05) *Commenté par le Maire*

L'ordre du jour concernait la constitution des commissions qui composent la Communauté des Communes : Petite enfance - Enfance - Jeunesse, Equipement - Environnement, Commerce - Artisanat et Tourisme, Finances, Information - Communication, Adjudication et Appel d'Offres.

- **Compte-rendu commission géographique** (07/05) *Commenté par le Maire*

Suite au transfert complet des compétences « Eau » et « Assainissement » au SDEA, la commune de Rosenwiller est représentée par une commission géographique présidée par

le Maire. Lors de la réunion du 7 mai, les commissions géographiques de Rosenwiller et de Griesheim près Molsheim ont été installées.

Le Maire présentera les budgets « Eau » et « Assainissement » à la commission d'urbanisme et décidera avec cette dernière des travaux à programmer. Le Maire informe que les tarifs de l'eau et de l'assainissement n'ont pas changé pour 2014.

Le Maire représentera les communes de Griesheim et Rosenwiller au sein du Conseil Territorial du territoire sud.

20h10 : Arrivée de Laurent DUFFNER

Les travaux de modification du réseau d'eau potable, pour augmenter la pression d'eau démarreront vers le 10 juin. A l'issue de ces travaux tous les habitants auront la même pression au robinet, soit environ 2 bars $\frac{1}{2}$. Durant les travaux les habitants seront informés la veille avant toute coupure d'eau.

• **Compte rendu Syndicat du Rosenmeer** (14/05) *Commenté par le Maire*

Les communes rattachées au Syndicat sont Rosenwiller, Rosheim et Bischoffsheim. Le Comité Directeur a été installé pour une durée de 6 mois seulement, car en fin d'année un transfert complet des compétences sera effectué auprès du SDEA comme décidé lors du mois de février 2014. Claude LUTZ (Maire de Bischoffsheim) a été élu Président du Syndicat

• **Compte-rendu commission communication** (15/05) *Commenté par Claudine HUCK*

C'est Claudine HUCK qui succède à Pierre RUEL pour la mise en forme du bulletin communal. Retardée par les élections municipales, l'édition d'avril a été repoussée au mois de mai. Le bulletin suivant paraîtra en octobre et non pas en juillet. Le rythme habituel sera repris dès l'année prochaine. (janvier/avril/juillet/octobre).

Claudine HUCK présente le bulletin de mai aux conseillers présents. La bibliothèque communale sera valorisée à chaque édition.

Nouveauté : La Boulangerie KAPFER a décidé d'installer un distributeur de baguettes et de viennoiseries prochainement dans le village. Ceci afin que les administrés puissent bénéficier de pain frais les jours de fermeture du dépôt de pain. Une fournée est également prévue en soirée.

• **Compte-rendu commission cadre de vie** (19/05) *Commenté par Jean-Georges HUCK*

Projets fleurissement :

Mise en place de décorations de Noël aux fenêtres de la Mairie. Monique HEINRICH a contacté une personne auprès du Conseil Régional, qui animera une réunion ouverte à tout public sur le thème « Noël en Alsace ».

- Remplacement des guirlandes lumineuses de Noël à moyen terme. Les guirlandes qui datent d'il y a 20 ans seront remplacées l'année prochaine après que le stock d'ampoules

soit écoulé. C'est l'acheteur public de la Communauté de Communes qui lancera un appel d'offre car plusieurs communes sont intéressées.

- Elodie DUFFNER a accepté de conseiller les élus sur des possibilités de réaménagement de l'espace vert devant l'église. Une réunion sur place est prévue le 10 juin à 18h30.
- Optimisation du fleurissement communal par le biais de L'Agence de Développement Touristique du Bas-Rhin

1. Projets environnement

- La visite guidée du 10 mai sur les collines des Holhiesel et Berg a obtenu un grand succès. Environ 50 personnes étaient présentes.
- Visite de la LPO en cercle restreint.
- Naturputz prévu fin septembre 2014, avec une implication des enfants de la commune (à proposer lors du prochain conseil d'école)
- Programmer une visite du sentier du Rosenmeer en même temps que l'évaluation du fleurissement (en août), pour faire un état des lieux avant aménagement. Le Maire propose d'utiliser les anciens pavés de la rue de l'école.

2. Projets patrimoine

- Commémoration du centenaire de la 1^{ère} Guerre Mondiale. La Commune projette, pour le mois de novembre, d'effectuer une exposition d'objets, lettres, photos, cartes postales, ... Dans le but de rassembler le maximum de souvenirs de cette époque, et pour avoir une vision sur l'histoire locale, un appel a été lancé aux habitants de la Commune pour le prêt d'objets de mémoire, pour la durée de l'exposition (une semaine maximum).
- M. TROESTLER animera une conférence sur la 1^{ère} Guerre Mondiale en novembre
- **Compte-rendu avec le SDAUH (21/05)**. Le SDAUH est le service instructeur de la commune en matière d'urbanisme. Monsieur DARMOISE du Conseil Général a informé les élus sur les principales dispositions de la loi ALUR (loi pour l'Accès au Logement et Urbanisme Rénové) concernant entre autre la caducité du Plan d'Occupation des Sols :
 - **La caducité des POS à partir du 1^{er} janvier 2016**. Cette date peut être reportée au 27 mars 2017 lorsque la révision du POS en PLU a été engagée avant le 31 décembre 2015. Si la commune n'engage pas une procédure de révision de son POS en PLU avant le 31 décembre 2015 celui-ci deviendra caduque et c'est le Règlement National d'Urbanisme (RNU) qui s'appliquera compter du 1^{er} janvier 2016. Il convient donc de se positionner rapidement pour réduire au maximum le délai durant lequel le RNU pourrait s'appliquer dans la commune.
 - **Le transfert automatique de la compétence en matière de PLU**. La loi prévoit que les Communautés de Communes deviennent automatiquement compétentes en matière de PLU, à partir du 27 mars 2017. Cependant ce transfert n'a pas lieu entre le 26 décembre 2016 et le 26 mars 2017, si au moins 25% des communes représentant au moins 20% de la population s'y opposent par délibération. Par ailleurs la compétence en matière de droit de préemption urbain sera également automatiquement transférée à la Communauté de Communes si elle dispose de la compétence PLU intercommunale. La commune de Rosenwiller fait partie de la CCCR qui comprend 9 communes. Pour que la compétence en matière de document d'urbanisme reste communale, il faudrait qu'au

minimum 3 communes représentant au moins 3 540 habitants s'opposent à ce transfert de compétence.

- **La suppression du Coefficient d'Occupation des Sols (COS) et de la superficie minimale des terrains constructibles.** Ces deux suppressions concernent les PLU mais pas les POS qui sont régis par les dispositions antérieures à la loi SRU. Ils restent donc applicables dans les communes dotées d'un POS ; Il faut cependant noter que dans le cadre d'une révision du POS en PLU, ces 2 articles ne s'appliqueront plus dès lors que la commune sera dotée d'un PLU.

Le Maire informe que la modification obligatoire du POS en PLU coûtera au minimum 30 000 € à la commune et demandera beaucoup de réunions.

- **Compte-rendu Comité Syndical du Syndicat Mixte du Piémont des Vosges (SMPV)**
(22/05) *Commenté par le Maire*

Toujours dans le cadre de l'urbanisme, le SMPV dispose d'une réglementation (Schéma de Cohérence Territoriale) s'appliquant de fait au POS/ PLU de toutes les communes. Le SCOT doit être conforme au Grenelle de l'environnement il sera donc lui aussi modifié. 35 communes sont membres du SMPV. Philippe MEYER, Conseiller Général et Maire de Boersch, a été élu président et Philippe WANTZ fait partie des Maires composant le bureau.

Le Maire informe que le « recours Hamster » déposé par le SMPV permet des avancées dans ce dossier difficile et certaines contraintes vont être simplifiées.

- **Rue de l'école** *Commenté par Sébastien WISSER*

Suite à différentes remarques des riverains, l'intensité lumineuse sera baissée de 30% sur l'ensemble des lampes. Le coût de la modification effectuée en régie communale s'élève à environ 1 300 € pour 18 lampes. Les éléments démontés pourront être utilisés lors de la modification de l'éclairage de la rue principale ultérieurement.

- **Ecole : rythmes scolaires / projet cantine** *Commenté par Claudine HUCK*

Les Rythmes scolaires : La réforme prévoit de répartir la semaine de classe en 9 $\frac{1}{2}$ journées, mercredi matin inclus. Les enfants qui ne seront pas retenus par des APC (Activités Pédagogiques Complémentaires = soutien organisé par les enseignants) seront libérés plus tôt et invités à s'inscrire aux NAP (Nouvelles Activités Périscolaires organisées par la commune). Un sondage auprès des familles (taux de réponse 70%) révèle qu'environ 20 enfants sur 49 participeraient aux NAP. Les parents paieront 100€ pour 35 semaines d'activité. Le tarif est dégressif pour les fratries (80€ pour 2 enfants et 70€ pour 3). Deux intervenantes extérieures, Suzanne HERR et Odile WEISKOPF encadreront ces activités trois fois par semaine (lundi, mardi, jeudi) tout comme les 3 enseignantes et l'ATSEM.

Le projet cantine : L'effectif de l'école se maintient à 49 élèves. Afin d'éviter une fermeture de classe (sous 48 élèves), la commune souhaite relancer le projet de « cantine » suite à la demande des parents pour la mise en place d'une structure de garde pour leurs enfants le midi et le soir. L'étude qui avait déjà été lancée par la commune en 2009 puis en 2012 sera reprise par l'Amicale des Parents d'Elèves. Un questionnaire est en cours d'élaboration. Le tarif demandé aux parents s'alignera sur le tarif appliqué par le périscolaire de Rosheim et ne devrait pas dépasser les 200€/mois. Un minimum de 6 enfants est requis. Dans le but de sauver l'école

communale, la commune propose d'aider les deux premières années l'Amicale des Parents d'Elèves en leur versant une subvention d'équilibre si nécessaire. Bien entendu, ce projet ne doit pas pénaliser les assistantes maternelles.

- **Contrat de territoire** Commenté par le Maire

Elaboré en 2011 pour une période de 6 ans, le contrat de territoire doit être révisé pour les 3 prochaines années. Un retour des projets programmés dans la commune doit être rendu au Conseil Général pour le 15 juillet. Le Maire invite les conseillers à réfléchir sur les projets pour le prochain conseil municipal. L'aménagement du carrefour en haut du village sera par exemple un projet prioritaire.

- **Compte-rendu réunion « carrefour »** (12/05) Commenté par le Maire

Après les propositions de la Direction Départementale des Territoires (DDT) et du Conseil Général, le Maire et Sébastien WISSER rencontreront M. BALZER de SODEREF pour une troisième proposition concernant l'aménagement du carrefour. Le cahier des charges pour appel à maître d'œuvre sera discuté en commission urbanisme. Les travaux sont prévus aux congés scolaires de l'été 2015.

3 PROPOSITION FINANCIERE POUR L'ENFOUISSEMENT DU RESEAU NUMERICBALE - RUE DE L'ECOLE

Etant donné que la société NUMERICABLE ne donne plus signe de vie ni d'explications de son chiffre d'affaires d'un montant de 14 300€ HT pour l'enfouissement des réseaux, le point est suspendu. Une autre possibilité serait de faire faire les travaux par une autre entreprise mais il faut l'accord de Numéricable.

22h00 : Départ de Monique HEINRICH

4 DBM : OUVERTURE DES CREDITS AU COMPTE 204 « SUBVENTION D'EQUIPEMENT VERSEE » POUR LE PAIEMENT DES FACTURES ORANGE ET NUMERICABLE

Point 4 : DECISION MODIFICATIVE DE CREDITS

VU l'absence de crédits au chapitre 20 du budget « Commune » subventions d'équipement versées

CONSIDERANT les travaux d'aménagement de la rue de l'école, et plus particulièrement l'enfouissement des réseaux n'appartenant pas à la commune (ORANGE/NUMERICABLE)

Entendu les explications du Maire, Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité,

➤ **ACCEPTE** d'exécuter la décision modificative de crédits proposée par le Maire.

Virement de crédits

Du chapitre 21 Article 21318 (Autres bâtiments publics)	vers le chapitre 204 article 20422 (Subvention d'équipement aux personnes de droit privé)	Montant 35 000,00 €
--	---	------------------------

5 DBM : OUVERTURE DE CREDITS AU COMPTE 66 **« CHARGES FINANCIERES » POUR LE PAIEMENT DES** **ESCOMPTES SUR LES VENTES DE BOIS**

Point 5 : DECISION MODIFICATIVE DE CREDITS

VU l'absence de crédits au chapitre 66 du budget « Commune » charges financières

CONSIDERANT que suite aux ventes de bois spécifiques de l'ONF les acheteurs bénéficient d'un escompte de 1% pour le paiement comptant sous 20 jours

Entendu les explications du Maire, Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité,

➤ **ACCEPTE** d'exécuter la décision modificative de crédits proposée par le Maire.

Virement de crédits

Du chapitre 21 Article 21318 (Autres bâtiments publics)	vers le chapitre 66 article 665 (escomptes accordés)	Montant 200,00 €
--	--	---------------------

6 RENOUVELLEMENT DES PHOTOCOPIEURS A LA **MAIRIE ET A L'ECOLE**

Point 6 : ACHAT PHOTOCOPIEURS **POUR LA MAIRIE ET POUR L'ECOLE**

Compte tenu des explications d'Agnès HUBER, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

➤ DECIDE :

- pour la Mairie, l'achat d'un copieur RICOH MPC 2003
- reprise de l'ancien copieur de la Mairie pour l'école

⇒ au prix de 3 023,00 HT, comprenant maintenance et prix fixe de la copie sur 5 ans. Toutes les prestations sont incluses dans le prix (livraison, mise en route, installation et paramétrage, formation des utilisateurs, reprise des anciens copieurs)

➤ **AUTORISE** Monsieur le Maire ou l'un de ses adjoints à signer tous les documents relatifs à cette opération.

7 RAPPORT ANNUEL 2013 SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT

- La station, mise en service en 1995 peut absorber 16 400 EH, soit 886 kg/j de pollution organique
- L'élimination des boues :
liquides sur 21 ha, comprenant 5 exploitations
compost : 55 ha, pour 7 exploitations
- La consommation d'énergie a baissé de 100 000 KW en un an (478000 KW en 2013 et 578000 KW en 2012) grâce au changement de surpresseurs
- Une visite de la station est programmée pour cet automne

Point 7 : SDEA : RAPPORT ANNUEL 2013 SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT

Le Maire présente et soumet aux membres du Conseil Municipal le rapport annuel du SDEA sur le prix et la qualité du service d'assainissement

Le rapport est disponible sur le Site Internet du SDEA.

Onglet : Espace usagers, Rubrique : L'eau dans votre commune : Connaître la qualité de l'eau.

Saisissez une commune : ROSENWILLER

Rapport annuel assainissement télécharger : COMMUNE DE ROSENWILLER

Entendu les explications du Maire, Le Conseil Municipal

➤ **PREND ACTE** du rapport annuel 2013 du SDEA sur le prix et la qualité du service public d'eau d'assainissement

8 DIVERS

• *Urbanisme* :

DECLARATIONS PREALABLES

DP 067 410 14 R0006 PROUST Dominique	Fenêtre de toit	ACCORDE
DP 067 410 14 R0008 CHARLE Marcel	clôture	ACCORDE
DP 067 410 14 R0009 ECKENDOERFFER Th.	piscine	ACCORDE
DP 067 410 14 R0010 LUTTER Yves	Ravalement de façades	ACCORDE
DP 067 410 14 R0011 MEYER Monique	Division foncière	En cours
DP 067 410 14 R0012 EBERHART Raymond	Ravalement de façades	En cours

- ***Rue des vergers*** : Lors de la création du lotissement en 1988, Chaque propriétaire de parcelle débouchant sur le chemin s'était engagé à céder 2m de sa parcelle pour que la voirie puisse avoir une largeur suffisante. Cette rétrocession a été actée par délibération du Conseil Municipal, l'arpentage effectué par un géomètre, mais l'inscription au cadastre et au livre foncier, n'ont pas été effectués. Afin de clarifier la situation, en terme d'emprise foncière, il convient de faire acter les décisions prises en 1988 devant notaire. Chaque propriétaire de parcelle sera contacté individuellement pour régulariser la situation. La commune a mandaté la géomètre ANDRES pour modifier le PV d'arpentage de 1988 qui n'a pas été appliqué, vérifier la cadastre ainsi que le livre foncier.

• *Divers* :

- ❖ Terrain de jeu : de nouveaux filets ont été commandés pour le city stade.
- ❖ Job d'été : un seul stagiaire d'été a postulé pour l'instant
- ❖ Le Courrier BALDY : demandant la remise en état de la voirie et du fossé est resté sans réponse. La commune va relancer M. BALDY

• *Prochaines dates* :

- 7 juin : Pflingstessel Owe
- 17 juin : réunion plénière de la Communauté de Communes à Rosenwiller
- 21 juin : portes ouvertes « SELECTOM »
- 27 juin : prochain conseil municipal
- 29 juin : Fête de l'école
- 28 septembre : inauguration du cimetière israélite à 10h30

Fin de la séance : 22h45.